

Mercredi 22 septembre 2021

Pour passer un bon hiver, un réflexe : « Ma pharmacie, mon conseil santé » !

L'ANEPF (l'Association Nationale des Etudiants en Pharmacie de France), la FSPF (la Fédération des Syndicats Pharmaceutiques de France), Nères (l'Association professionnelle des produits de santé et de prévention de premier recours) et l'USPO (l'Union des syndicats de pharmaciens d'officine) lancent, en partenariat, ce samedi 25 septembre 2021 une campagne de communication intitulée : « Ma pharmacie, mon conseil santé ».

« Ma pharmacie, mon conseil santé »

La date de lancement de la campagne de sensibilisation « Ma pharmacie, mon conseil santé » n'est pas un hasard puisqu'il s'agit de la journée mondiale des pharmaciens.

L'objectif de cette campagne ? Promouvoir le rôle des pharmacies dans les soins primaires, en particulier dans la prévention et le traitement des affections courantes tout en mettant en avant les compétences du pharmacien d'officine pour soigner et prévenir certaines pathologies.

Comment ? En rendant visible ce rôle auprès des Français et en développant un réflexe : consulter la pharmacie pour les affections courantes du quotidien.

La première mouture de cette campagne se focalisera sur les maux de l'hiver et se déroulera jusqu'en février 2022. Elle a vocation à se poursuivre au printemps prochain.



Une campagne avant tout digitale

Pour toucher le plus grand nombre, cette campagne s'appuie tout particulièrement sur les réseaux sociaux (Facebook, Instagram, YouTube etc.). Elle met en scène des instants de la vie courante où le simple fait de demander conseil à son pharmacien permet de trouver des solutions aux problèmes de santé du quotidien, tout en assurant le bon usage des médicaments.



Quatre thématiques seront ainsi abordées :

- des vrai/faux abordant les maux de l'hiver,
- des interviews de pharmaciens,
- des mini vidéos illustrant des anecdotes de patients et les conseils prodigués par leur pharmacien,
- et une catégorie dédiée à la prévention valorisant les « bonnes habitudes » à avoir (mesures d'hygiène, activité physique etc.).

Et pour ceux qui souhaiteraient en savoir plus sur ces maux de l'hiver et comment s'en prémunir, la campagne renvoie vers le site internet : ma-pharmacie-mon-conseil-sante.fr. Des articles de fond y seront disponibles et traiteront de sujets aussi variés que : « Dormons-nous plus en hiver » ou encore « Froid et santé cardiovasculaire : Pourquoi et comment protéger son cœur en hiver ? ». Enfin, des posters en format A3 seront affichés au sein des pharmacies partenaires.

A propos

ANEPF

L'Association Nationale des Etudiants en Pharmacie de France, est une association fondée le 14 mars 1968 à Paris et régie par la loi 1901, faisant d'elle une association à but non lucratif.

Elle regroupe les 24 associations étudiantes des 24 facultés de pharmacie de France, et représente ainsi les 33.000 étudiants en pharmacie de l'hexagone. Notre but premier est de porter les revendications des étudiants au plus haut niveau pour s'adapter aux contraintes actuelles, dans l'objectif de favoriser l'interprofessionnalité et la qualité des soins.

FSPF

La Fédération des Syndicats Pharmaceutiques de France (FSPF) est aujourd'hui la première force patronale en pharmacie d'officine. Ses adhérents représentent plus de 70 % des pharmacies syndiquées et emploient près de 75 % des salariés de l'ensemble des officines syndiquées. La FSPF est surtout le principal syndicat professionnel représentatif des pharmaciens titulaires d'officine. Elle a remporté 58,96 % des suffrages lors des dernières élections des unions régionales des professionnels de santé (URPS). Structurée sur l'ensemble du territoire, elle représente et défend la profession tout en étant moteur de son évolution, au plus près des besoins des patients et des enjeux de santé publique.

NèreS

NèreS est l'association professionnelle qui représente les laboratoires pharmaceutiques qui produisent et commercialisent des produits de santé et de prévention de premier recours disponibles en pharmacie sans ordonnance (médicaments de prescription médicale facultative, dispositifs médicaux et compléments alimentaires).

USPO

Créée en 2001, l'USPO est un jeune syndicat représentatif déterminé à défendre la profession et à moderniser le syndicalisme. Implantée dans l'ensemble des régions, l'USPO est un syndicat prospectif qui engage de nouvelles réflexions et propose des idées novatrices en phase avec l'évolution de la profession.

Notre stratégie est de proposer, d'innover et d'anticiper les évolutions de notre métier pour mieux répondre aux défis de santé en impliquant et valorisant les compétences du réseau des pharmaciens d'officine.

L'USPO, une autre vision du syndicalisme.